

La performance des petites et moyennes entreprises : une étude comparative entre le Maroc et la Corée du sud

The performance of small and medium enterprises: comparative study between Morocco and South Korea

SABOUR ALAOUI Lamia

Docteur en Sciences de Gestion

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Settat

Université Hassan 1^{er}

Laboratoire de Recherche en Management, Marketing et Communication, Maroc

laammia@hotmail.com

BENESRIGHE Driss

Enseignant chercheur

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Settat

Université Hassan 1^{er}

Laboratoire de Recherche en Management, Marketing et Communication, Maroc

bendriss3664@gmail.com

Date de soumission : 23/02/2021

Date d'acceptation : 15/04/2021

Pour citer cet article :

SABOUR ALAOUI L. & BENESRIGHE D. (2021) « La performance des petites et moyennes entreprises : une étude comparative entre le Maroc et la Corée du sud », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 2 » pp : 298- 311.

Résumé

Les petites et moyennes entreprises ont un rôle important dans la croissance économique de chaque pays, car elles représentent une large part du nombre total d'entreprises.

En tant que moyen de promotion de l'emploi et de la répartition des richesses, les PME marocaines occupent une place importante dans la dynamique économique et sociale du pays.

Cependant, certains problèmes entravent la performance de ces entreprises dominées par de petites structures familiales. L'intérêt principal des PME marocaines est la survie, au lieu de l'innovation. On a choisi de faire une analyse comparative qui sera axée sur les avantages de la Corée du Sud, notamment en termes des différents moyens pour résoudre les problèmes et les difficultés rencontrés par les PME.

L'objectif de notre étude est de déterminer le positionnement des petites et moyennes entreprises marocaines par rapport à d'autres pays émergents et comparables au Royaume. On a choisi la Corée du Sud comme étant un pays très développé, qui est devenu dans une quarantaine d'années parmi les quinze premières puissances économiques mondiales.

Mots clés : Performance ; Aspect stratégique ; PME ; Maroc ; Corée du Sud.

Abstract

Small and medium enterprises have an important role in the economic growth of every country, as they represent a large share of the total number of enterprises. As a means of promoting employment and the distribution of wealth, Moroccan SMEs occupy an important place in the economic and social dynamics of the country. However, certain problems hamper the performance of these companies dominated by small family structures. The main interest of Moroccan SMEs is survival, instead of innovation. We have chosen to do a comparative analysis that will focus on the advantages of South Korea, especially in terms of the different means to solve the problems and difficulties encountered by SMEs. The objective of our study is to determine the positioning of Moroccan small and medium-sized enterprises compared to other emerging countries comparable to the Kingdom. South Korea was chosen as a highly developed country, which in forty years became one of the top fifteen world economic powers.

Keywords: Performance; Strategic aspect; SME; Morocco; South Korea.

Introduction

Dans la plupart des pays, les PME constituent un pourcentage très important, ainsi que selon l'histoire et la culture entrepreneurial de chaque pays. Il est vrai que ces petites et moyennes entreprises créent moins d'emplois et moins de valeur ajoutée que les grandes entreprises, mais en général, les petites et moyennes entreprises contribuent à l'absorption du chômage, à l'augmenter de l'assiette fiscale et à promouvoir le développement de la technologie.

Dans la littérature économique, on ne trouve pas une seule définition, mais plusieurs et cela est dû à la diversité des écoles et des courants de pensée qui opèrent dans des champs divers mais complémentaires. La définition des PME, nécessite l'aide d'experts économiques, politiques et sociologiques. La diversité de ces auteurs donne la définition et la multiplicité de ces auteurs donne à la définition de la PME une richesse et une diversité qui caractérise la PME des autres structures. Certes, il existe des liens communs entre ces définitions, mais, qui restent insuffisants pour donner une seule définition, car les caractéristiques de la PME changent dans le temps et dans l'espace.

Cet article a pour objectif d'établir une analyse comparative à partir d'une étude Benchmark. Afin d'étudier et d'analyser les techniques de gestion et les modes d'organisation des PME en Corée du sud, afin de s'en inspirer et de découvrir les problèmes qui entravent la performance des PME marocaines, donc les questions qui se posent :

- Quel est le positionnement des PME marocaines par rapport aux PME Coréennes ?
- Quelles sont les différentes pratiques adoptées par la Corée du Sud pour développer les petites et moyennes entreprises ?

Nous essaierons, de déterminer en premier lieu l'évolution de la recherche en PME et les différents modèles (Modèle de Churchill N-L, Modèle de Greiner, Effet-taille) pour arriver en suite à l'analyse comparative du développement des PME en Corée de sud par rapport au PME marocaines.

1. L'évolution de la recherche en PME

Ces approches se présentent comme antithèse de la spécificité des PME en tant que bloc homogène face aux grandes entreprises. L'originalité de ces approches « est de considérer que la spécificité du concept PME est modulable, c'est-à-dire que les PME sont plus ou moins spécifiques » (Cadau. P., 1961). Vu l'hétérogénéité des PME, Julien (1990) a proposé un modèle s'appuyant sur une définition de la PME sous la forme de continuum.

S'il y a des « continua », ceux-ci ne sont pas nécessairement linéaires. On peut voir apparaître des sauts à mesure que l'on passa d'une taille à autre. Par exemple, l'organisation ne se complexifie pas graduellement ou de la même façon dans toutes les fonctions. Ainsi, le dirigeant de la très petite entreprise industrielle qui voit sa production augmenter peut engager d'abord un contre maître puis a recours à un comptable, et ce n'est que plus tard qu'il peut mettre un niveau de gestion de la fonction marketing, tout en conservant la gestion du personnel (Julien P-A., 1990).

Dépassant les limites des approches aussi bien quantitatives que qualitatives ce modèle permet d'assurer un meilleur repérage de PME sans en effacer par autant la diversité. Son interprétation peut être de la façon suivant :

- il permet une modélisation de l'effet taille dans la mesure où il permet un découpage entre très petite (TPE), petite entreprise (PE) et moyenne entreprise (ME). Des TPE et PE se positionnent à gauche sur la série de continuum et les grandes entreprises à droite. De son côté, la ME se situe au centre du continuum avec plus ou moins de caractéristiques intermédiaires ;
- il permet la construction d'une typologie complexe globale combinant, la spécificité et la diversité des PME. En effet, les caractéristiques traditionnelles se situeraient vers la gauche alors que les PME plus évolutives pourraient plus se positionner vers la droite.

Julien (1994, 1997) retient six caractéristiques pour cerner le concept e PME : la petite taille, la centralisation de la gestion, une faible spécialisation, une stratégie intuitive ou peut formaliser, un système d'information interne peu complexe ou peu organisé et un système d'information externe simple.

« Au-delà des aspects stratégiques, l'intérêt majeur de l'approche de P.A. Julien est d'amener et de stimuler une réflexion dynamique dans le cadre d'un continuum. Il n'a pas pour lui de frontière claire et précise entre la petite et la grande entreprise. Les caractéristiques de la PME ne doivent pas être considérées en complète opposition avec celles de la grande entreprise.

Entre deux extrêmes, se situent une infinie diversité d'entreprises, avec des différences selon les secteurs, les marchés, les directions ». Toujours dans le cadre des approches globales qui reflètent les spécificités des PME tout en respectant leur diversité, A. Guilhon (1999) évoque le concept de contrôlabilité comme le cœur d'une carte d'identité des PME. Celui-ci définit la contrôlabilité comme « la capacité d'assurer la maîtrise de la mise en œuvre et du développement d'un ensemble des ressources matérielles et immatérielles ».

L'idée de contrôlabilité signifie, que la PME est dotée d'un système organisationnel qui puisse être contrôlé par le dirigeant. Celui-ci développe, une zone de contrôlabilité en fonction de sa perception de l'évolution de l'environnement et ses buts. C'est depuis une trentaine d'années qu'un débat s'est engagé concernant le statut scientifique de la PME.

1.1 Effet-taille

Les premiers jaloux de la recherche en PME ont été mis en relatif par des chercheurs travaillant sur la structure organisationnelle (Desreumaux A, 1992). La mise en évidence des spécificités des entreprises de petite taille est simplement destinée à mieux comprendre le processus de structuration. En effet, un groupe de chercheurs, de l'université d'Aston à Birmingham, entreprend une série de travaux empiriques, au début des années 60, sur les structures organisationnelles. L'étude des corrélations observées entre variables de spécialisation, standardisation des tâches, standardisation des pratiques de gestion de (personnel, formalisation, centralisation, configuration) permet au groupe d'Aston de poser un constat principal : la taille de l'organisation constitue un facteur prédictif majeur de sa structuration, celle-ci augmente avec la taille (Desreumaux, 1992).

Selon Mintzberg (1982), la littérature semble afficher un certain consensus sur l'effet de la taille sur la structure de l'organisation, alors que pour Desreumaux (1992), l'effet taille sur la structure organisationnelle reste sujet de controverse « Dans l'état actuel des recherches, on peut considérer que, si la taille a un effet sur la structure, elle ne vaut pas nécessairement pour toutes les variables structurelles, et que d'autres facteurs explicatifs sont vraisemblablement à l'œuvre ». Ainsi, la taille est érigée comme une variable de contingence comme les autres. Torrès O. (1999) a opposé deux courants de recherche en matière d'effet-taille sur la structure : les travaux qui ont identifié l'effet taille vont ébaucher une idée selon laquelle, il existe une frontière entre le monde de petites organisations et celui des plus grandes. Selon le stade de développement, les organisations présentent certaines spécificités structurelles. La PME, alors, apparaît comme une phase transitoire dans la vie des entreprises.

1.2 Modèle de Greiner

En analysant une série d'études réalisées, Greiner (1972) a identifié cinq indicateurs pour construire son modèle des phases/stades de croissances organisationnelles) :

- l'âge de l'organisation : les pratiques organisationnelles changent en fonction de l'évolution de l'âge de l'organisation. Le temps contribue aussi à l'institutionnalisation de certaines attitudes organisationnelles. Le comportement des employés devient non seulement plus prévisible, mais aussi plus difficile à changer lorsque leurs attitudes ne sont pas adéquates ;
- la taille de l'organisation : les problèmes d'organisation et leurs solutions ont tendance à changer lorsque le nombre d'employés et le chiffre d'affaires augmentent. Il apparaît de nouvelles fonctions, les niveaux hiérarchiques de la structure organisationnelle se multiplient et les tâches deviennent de plus en plus interalliées et complexes. Ainsi, des problèmes de coordination et de communication apparaissent ;
- les périodes d'évolution : lorsque l'âge et la taille augmentent, l'entreprise traverse des périodes de croissance prolongée, appelées « périodes d'évolution », sans avoir des surprises économiques ou de rupture interne. Cette période se caractérise par des ajustements modestes qui sont nécessaires pour maintenir la croissance ;
- les périodes de révolution : l'entreprise vit des périodes de crise prolongée. Ce sont des périodes de « révolution » qui entraînent des changements drastiques dans les pratiques managériales de l'entreprise, dans la mesure où ces périodes de crise suscitent des tensions, des idées et des prises de conscience qui seront à l'origine des nouveaux comportements ;
- le taux de croissance de l'industrie : la vitesse avec laquelle l'organisation traverse les phases d'évolution et de révolution dans son développement est dépendante de son environnement d'affaires. Ainsi, les périodes d'évolution sont relativement courtes dans les industries en croissance rapide et relativement longues dans les industries en maturité ou en faible croissance.

1.3 Modèle de Churchil N-L.

Avant de présenter leur modèle d'évolution d'une PME, Churchil et Lewis (1983) passent en revue les différents modèles de croissance des entreprises. Ces derniers utilisent deux aspects, pour la modélisation de la croissance : la taille de l'entreprise et sa maturité ou son stade de développement. Cette approche présente des lacunes pour la petite entreprise, essentiellement sur trois points :

- elle se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toute entreprise se développe en passant par toutes les phases d'évolution, à défaut, elle disparaît ;
- elle ignore les premiers stades de la création et de développement de l'entreprise ;
- elle mesure la taille d'une entreprise en termes de chiffre d'affaires et dans une moindre mesure par l'effectif d'employés, en négligeant d'autres indicateurs tels que la valeur ajoutée, la technologie de production.

Selon Churchill et Lewis (1983), la croissance fait partie de l'évolution naturelle d'une entreprise. Les acteurs divisent la croissance en 5 stades : existence, maintien, réussite, l'essor et l'exploitation maximale des ressources. À chaque stade correspond un ensemble distinct de facteurs essentiels à la survie et à la réussite de l'entreprise. Les seuils de croissance peuvent correspondre aux obstacles rencontrés au cours du passage d'un stade à l'autre. En conséquence, à la phase de « l'essor », on observe donc des obstacles importants à la croissance de l'entreprise : la capacité du propriétaire d'engager de nouveaux employés et de déléguer des responsabilités. L'entreprise aura également besoin d'assez de fonds pour répondre à la demande élargie de ressources financières découlant de sa croissance.

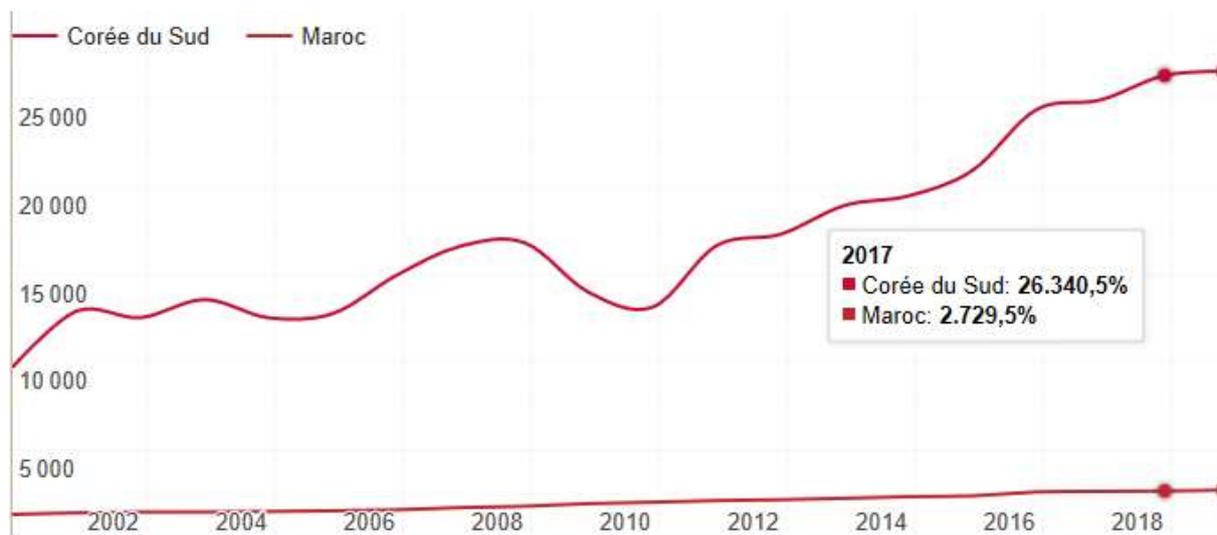
Ainsi Vergas (1984) note « celle-ci s'effectue rarement de façon linéaire et cumulative. L'observation montre que l'organisation franchit des paliers qualitatifs qui sont autant d'occasions de mutations profondes dans ses structures, ses modes de gestion, dans son identité même ».

2. Le développement des PME en Corée de sud par rapport au Maroc : une analyse comparative

Des années 60 aux années 2000, la Corée est passée d'une économie agricole sous-développée à une économie industrialisée compétitive sur le marché mondial. Elle se place au quatrième rang en Asie (avec 50 millions d'habitants), derrière la Chine (1.354 millions d'habitants), l'Inde (1.258 millions d'habitants) et le Japon (126,4 millions d'habitants) Selon le département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Après la guerre de Corée dans les années 1950, La Corée du Sud a connu l'une des plus grandes réussites de l'histoire économique. Le pays est devenu l'un des premiers pays industrialisés. Aujourd'hui, la Corée du Sud est considéré la quatrième économie d'Asie (M. Maurice Blin, 2006).

En 2017, Le produit intérieur brut (PIB) par habitant en Corée du Sud est de 26.340 USD dépasse de loin celui du Maroc.

Figure N°1 : Comparaison de l'évolution de PIB par habitant en euros (Maroc vs Corée du Sud)



Source : countryeconomy (2017)

En Corée du sud, il existe environ 3,5 millions de petites et moyennes entreprises, ce qui représente environ 99,9% du nombre total des entreprises coréennes. En ce qui concerne le nombre d'employés, les statistiques de la National Statistics Office de 2014 montrent que les PME coréennes emploient environ 14 millions de personnes, soit près de 88 % de l'effectif.

Les PME coréennes ont été définies lors de l'adoption et de la promulgation de la loi sur les petites et moyennes entreprises en 1966. Suite à l'adoption de la loi, le champ d'application des PME a été modifié au moyen de 10 révisions. Selon la loi sur les PME, les PME du secteur manufacturier sont considérées comme des entreprises de moins de 300 employés ou dont le capital est inférieur à 8 milliards de KRW.

Les petites entreprises celles ne dépassant pas 20 employés, les entreprises moyennes sont celles ne dépassant pas en général 300 employés. Les coopératives relevant de la loi de 1961 et affiliées à la Fédération coréenne des petites entreprises sont également classées selon la même définition (Randall S. Jones and Jae Wan Lee, 2018).

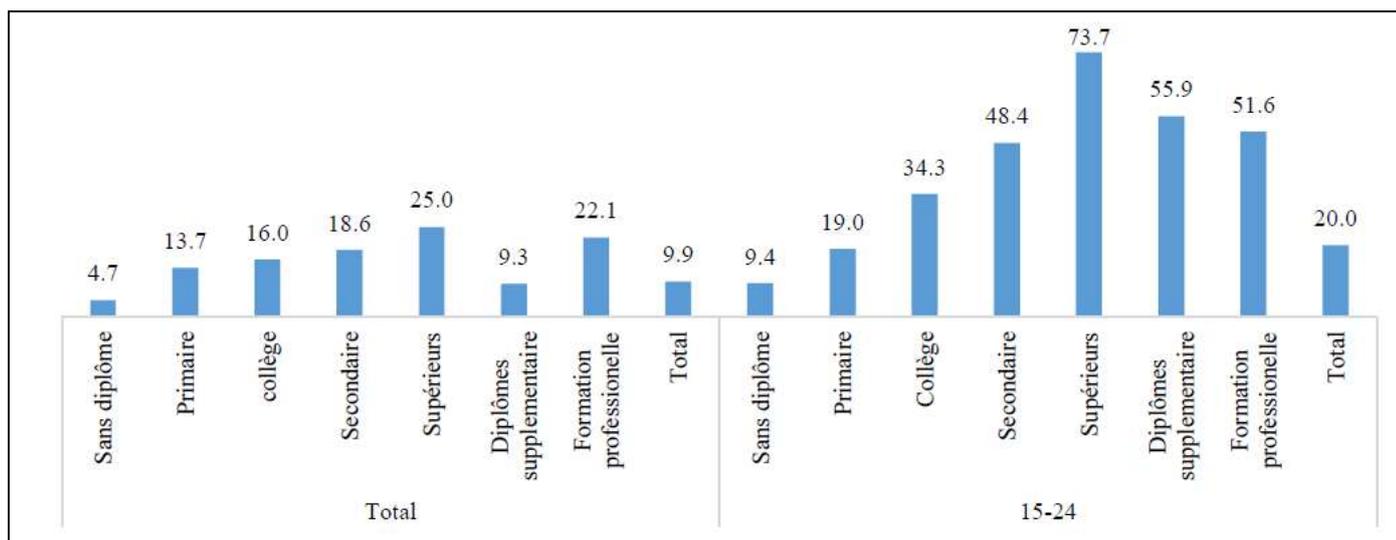
2.1. Corée du sud et Maroc, une inadéquation de l'offre et de la demande sur le marché du travail

Au Maroc, il y a un problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande du travail. Les PME marocaines ont du mal à trouver les profits adéquats qui répondent à leur besoins. En effet, il y a un déséquilibre à la fois quantitatif et qualitatif entre l'offre et la demande de

travail qualifié. Cela est dû à la désadaptation structurelle entre les profils diplômés et les besoins des employeurs (R. Jones, Myungkyoo Kim, 2014).

D'un autre côté, plusieurs jeunes diplômés rencontrent des difficultés bien réelles pour intégrer le marché du travail. En raison de leur formation jugée démodée ou inutile pour la vie professionnelle actuelle ou bien les exigences du marché de travail ne correspondent pas à leur niveau de formation.

Figure N°2 : Le taux de chômage selon le diplôme



Source : HCP (2014)

Le taux élevé de chômage des diplômés est dû à plusieurs raisons, des difficultés à entrer sur le marché du travail. Ainsi, plus le niveau d'éducation est élevé plus les jeunes ont des difficultés à trouver un emploi après leurs études. Tandis que, pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation, l'arrêt de l'activité est la principale raison du chômage.

Pour la Corée du sud, elle se caractérise par le haut niveau de formation de sa population. Elle s'est classée au premier rang des pays de l'OCDE et au deuxième rang en compréhension de l'écrit à l'issue des tests de 2012 réalisés dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (OECD, 2013), et près de trois quarts des diplômés de l'enseignement secondaire continuent de suivre des études supérieures.

Selon une enquête du gouvernement de 2011, 43 % des petites entreprises étaient confrontés à des problèmes d'insuffisance de main-d'œuvre et 40 % s'attendaient à faire face à de telles difficultés. Les entreprises ont souligné le manque ou l'absence de demandeurs d'emploi qualifiés, les prétentions élevées des candidats, de même la faiblesse des salaires et des prestations offerts par les PME.

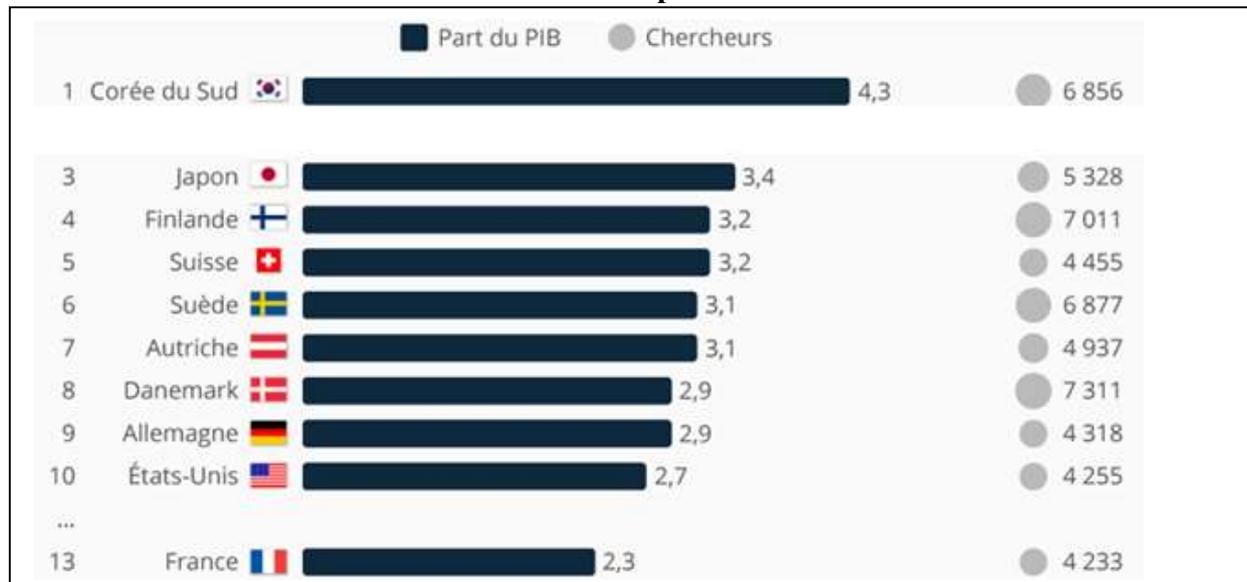
Pour diminuer la pénurie de main-d'œuvre, il est nécessaire de régler le problème d'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail. En 2011, la proportion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui n'étaient « ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation » s'établissait à 24 %. Pour réduire la survalorisation de l'enseignement supérieur le gouvernement en Corée du sud a amélioré l'enseignement professionnel, et en étoffant les formations correspondant aux besoins des PME. En 2008, des écoles Meister ont été créées pour moderniser l'enseignement professionnel dans le secondaire et faciliter le passage à la vie active. Ces réformes ont contribué à réduire le taux de passage des diplômés du secondaire dans l'enseignement supérieur, de 84 % en 2008 à 71 % en 2010 (Jones and Urasawa, 2012).

2.2 La Corée de sud un pays champions de la R&D

Les Nouvelles technologies permettent aux PME d'avoir une optimisation des coûts et une utilisation optimale des ressources avec un accès à l'information à temps réel et selon le besoin. Les technologies émergentes aident les PME à être plus compétitives avec des petits budgets. Cependant, les PME marocaines sont toujours en retard en matière d'adoption des technologies de l'information par rapport aux grandes entreprises, et investissent en TIC pour gérer une situation et non dans le cadre d'une stratégie de transformation numérique.

L'ANPME dispose de programmes très ambitieux qui visent à faciliter l'accès des PME marocaines à l'expertise TIC et aux technologies nouvelles. Cependant, l'un des obstacles pour les petites et moyennes entreprises à investir massivement dans les TIC réside dans les offres qui ne sont pas parfois adaptées à la taille et aux contraintes humaines et financières de l'entreprise. Pour le cas de la Corée du sud, il est considéré comme un pays moderne, qui possède le plus rapide réseau mobile au monde et qui crée des standards pour le monde numérique de demain. Plusieurs entreprises coréennes figurent parmi les leaders du marché mondial. En exploitant l'Internet, les PME peuvent faciliter leur développement et leur gestion. Les PME peuvent exploiter l'Internet pour réduire leurs coûts fixes et en externalisant de nombreux aspects de leurs activités. Ainsi, l'informatique en nuage (cloud computing) permet aux entreprises d'obtenir des ressources informatiques sans avoir à effectuer des mises à jour coûteuses et chronophages de leur infrastructure. En effet, l'internet peut réduire les coûts de transaction (qui sont généralement plus lourds pour les PME), renforcer la transparence des prix, améliorant ainsi la compétitivité. En tant que pays leader dans le domaine des TIC, la Corée du sud est bien placée pour mettre à profit le service internet pour aider les petites entreprises à affronter la concurrence et à se développer.

Figure N°3 : Les pays champions de la R&D dans le monde (% du PIB dépensé dans la R&D et le nombre de chercheurs pour un million d'habitants)



Source : UNESCO Institute for Statistics (2018)

La Corée du sud consacre 4,3 % de son PIB à la R&D. Elle se classe également au premier rang des pays champion des R&D dans le monde selon les données de l'UNESCO. Le gouvernement a consacré des subventions directes et des avantages fiscaux indirects pour développer la R&D dans les PME.

Sur la base du SBIR¹, le gouvernement coréen a mis en place le programme KOSBIR (Korea Small Business Innovation Research). En effet, les dépenses consacrées aux projets de R&D gérés par les PME par les PME ont atteint 2 897 milliards de won en 2016, soit 15,2 % du montant total des investissements du gouvernement en R&D et similaires au montant total de la subvention du SBIR des États-Unis (Ministry of Science and ICT Korea Institute of Science & Technology Evaluation and Planning, 2016). Selon le Service national d'information sur les connaissances scientifiques et technologiques, qui comprend des informations sur la gestion de tous les projets de recherche et développement du gouvernement. Parmi les 30.448 projets de recherche et développement attribués à des entreprises en 2010-2014, le montant médian de financement était de 200 millions de won, tandis que les 20 % restants se situaient entre 525 et 30 millions. 54,7 milliards de won et les 20 % restants représentent moins de 100 millions de won. En Corée, près de 80 % des projets ont été financés à plus de 100 millions de

¹ Small Business Innovation Research : est un programme du gouvernement des États-Unis, coordonné par la Small Business Administration, destiné à aider certaines petites entreprises à mener des activités de recherche et développement (R & D).

won par projet, ce qui implique une forte tendance à ne pas passer par l'étape de validation de principe initiale et à commencer par un soutien à part entière.

Les gouvernements évaluent les projets d'appui à la R&D en termes de brevets et de publications. Le nombre de demandes de brevet déposées par des PME a continué de croître en raison de leur ferme volonté d'acquiescer davantage de brevets, passant de 34.547 en 2013 à 46.813 en 2016 (Korea Intellectual Property Office, Intellectual Property Statistics, 2017).

2.3 La Corée de sud un pays champions de la R&D

Depuis la crise asiatique, l'internationalisation des grands groupes coréens s'est accélérée et leur dépendance à l'égard des sous-traitants et des fournisseurs s'est accrue. Ce qui a montré que la structure industrielle des petites et moyennes entreprises est faible face à la concurrence mondiale. Ce qui a poussé les pouvoirs publics à renforcer la structure des petites et moyennes entreprises coréennes, de les soutenir à l'export et de répondre à leurs besoins de financement.

En 2011, le gouvernement a appelé les grands groupes à partager les fruits de la croissance avec les PME. Il y a trois acteurs clés dans le financement des PME coréennes (IRCE, 2013) :

- Le Korea Credit Guarantee Fund (KODIT) est une institution publique qui établit des garanties de crédits gratuites ou facturées, selon la nature du risque couvert et la taille de la PME. KODIT est principalement adressé aux PME. L'activité de garantie gratuite est la plus importante (34 Mds USD contre 5,2 Mds USD pour les garanties rémunérées en 2010). Les garanties de crédit, vont en priorité aux startups (9 Mds USD d'encours), aux entreprises exportatrices (6 Mds USD d'encours), aux PME créatrices d'emploi (4 Mds d'encours), au secteur des services (4 Mds USD d'encours) et à l'industrie verte (3 Mds USD d'encours) ;
- Le Korea Technology Finance Corporation (KIBO-KOTEC), offre des aides aux PME qui ont une activité dans les technologies innovantes, uniquement sous forme de garanties de prêts pour l'investissement ;

L'encours de garanties de prêt s'élève à 15 Mds USD. Les garanties de prêt sont accordées en fonction de l'évaluation des technologies et du potentiel de croissance de chaque entreprise. KIBO contribue également au soutien des PME dans la R&D depuis 2008 (427 M USD en 2010). L'organisme a signé en 2011 un protocole d'accord avec l'agence officielle de crédit à l'exportation de la Corée du Sud relevant du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'énergie pour le soutien à l'innovation et à la croissance des PME sous la forme de garantie d'investissement ;

- La Korea Finance Corporation (KoFC) a été créée en 2009 et est le bras armé du pays pour le financement de l'économie. Elle accorde des prêts à moyen terme aux banques ou institutions privées qui vont à leur tour prêter aux grandes entreprises et les PME sous le système appelé « on-lending ». KoFC a établi environ 1,1 Md USD de crédits en 2011 à travers des banques privées pour aider les PME.

Par ailleurs la K-Sure (Korea Trade Insurance Corporation) et la Korea Eximbank interviennent dans les montages financiers de crédit à l'exportation et garantissent entre 95 % et 100 % des crédits octroyés par les banques qui financent les projets exports des entreprises coréennes. Elle accorde des prêts, essentiellement des crédits exports (70 % du total en 2010) aux PME : en 2010, l'encours de prêts accordés aux PME s'élève à 12,8 M USD (+7% par rapport à 2009) ce qui représente 38 % de l'encours total des prêts par la banque.

La banque a mis en place en 2009 un programme de financement dédié aux « champions cachés » qui s'adresse aux PME réalisant plus de 100 M USD de chiffre d'affaire à l'export et ayant des parts de marché importantes dans leur secteur d'activité. 100 PME en ont bénéficié en 2010. En 2011, la banque a accordé 3 Mds USD en financement à l'export à 186 PME. En 2012, 3,5 Mds USD sont alloués à ce programme par la Kexim, soit une hausse de 20 % par rapport à 2011.

Conclusion

L'étude comparative des petites et moyennes entreprises marocaines avec les petites et moyennes entreprises Coréennes a montré qu'au Maroc les PME affrontent plusieurs obstacles qui bloquent leurs développements. Nous pouvons expliquer le nombre flagrant de défaillances des PME marocaines chaque année à travers les nombreuses difficultés dont souffrent ces entités.

Cette étude comparative nous a permis de dégager les solutions présent par la Corée de Sud pour résoudre les problèmes liées à l'accès au financement, le soutien des PME, la R&D dans les PME, l'inadéquation entre l'offre et la demande et le développement d'innovation des PME marocaines.

BIBLIOGRAPHIE

Cadau, P. (1981). « Pour une taxonomie de l'hypofirme » Revue d'économie industrielle, Volume 10 : numéro 16, pp. 16-33.

Churchill, & Lewis, (1983). « Les cinq stades de l'évolution d'une PME » Revue Harvard-L'expansion, Volume 15 : numéro 1, pp.39-63.

Guillon, A. (1999). « Vers une définition de la PME à partir du concept de contrôlabilité, in PME : de nouvelles approches » Economica.

Vargas, (1984). « Les crises de croissance de la PMI-PME », Revue française de gestion-janvier/février. Volume 7 : numéro 3, pp. 199-121.

Julien, P-A. (1990). « Notes de lecture : vers une typologie multicritère de la PME ». Revue Internationale PME, Volume 3 : numéro 3, pp. 411-420.

Julien, P.A. (1990). « Vers une typologie multicritère des PME ». Revue Internationale des PME, Volume 3 : numéro 30, pp. 267-425.

Mintzberg Henry (1982). « Structure dynamique des Organisations » (Traduction françaises). Editions d'Organisation, Paris.

Randall, S. Jones, & Jae Wan Lee, (2018). « Enhancing Dynamism in SMES and Entrepreneurship in Korea Economics Department Working Papers », Economics Department Working Papers, Number : 1510, OECD Publishing, 2018.

R. Jones, Myungkyoo Kim, (2014). « Promoting the Financing of SMEs and Start-ups in Korea », Economics Department Working Papers, Number : 1162, OECD Publishing, 2014.

Torrès O. (1999). « PME de nouvelles approches ». Édition Economica.